

BALTIC FITNESS
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 185 avenue Aristide Briand 27930 GRAVIGNY
105 743 801 RCS EVREUX

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 27 août 2026

Les soussignés :

1. La société BRIHO GROUP, société à responsabilité limitée au capital de 2.600.725 euros, dont le siège social est situé 380 rue Clément Ader, 27930 Le Vieil-Evreux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Evreux sous le numéro 925 398 273, représentée par Monsieur Baptiste Richard, son gérant ;

Propriétaire de 5 100 actions.

2. La société LTR INVESTISSEMENT, société par action simplifiée unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 6 rue de la Roberdière, 35000 Rennes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 903 148 948, représentée par Monsieur Baptiste Letertre, son Président ;

Propriétaire de 4 900 actions,

Détenant ensemble 10 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée BALTIC FITNESS désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société BALTIC FITNESS,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Démission du Président et nomination d'un nouveau Président en son remplacement.
- Nomination de BRIHO GROUP en qualité de Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, prenant acte de la démission de la société LTR INVESTISSEMENT de ses fonctions de Président à compter de ce jour, nomme d'un consentement unanime en son remplacement et pour une durée illimitée :

La société BRIHO GROUP, société à responsabilité limitée au capital de 2.600.725 euros, dont le siège social est situé 380 rue Clément Ader, 27930 Le Vieil-Evreux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Evreux sous le numéro 925 398 273.

Monsieur Baptiste Richard agissant en qualité de représentant légal de la société BRIHO GROUP a, d'ores et déjà, déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et n'être frappé d'aucune incompatibilité susceptible de lui interdire l'exercice de ce mandat.

Le Président ainsi nommé exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires.

B.L. B.R.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne, d'un consentement unanime, tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé dans le cadre du processus de signature électronique (conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil) certifié par l'Autorité de Certification « DocuSign ». Les signataires reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite.

Pour la société BRIHO GROUP

Monsieur Baptiste Richard
« Bon pour acceptation
des fonctions de président »

Bon pour acceptation des
fonctions de président

Baptiste Richard

✓ Certifié par ✱ youtrust

Pour la société LTR INVESTISSEMENT

Monsieur Baptiste Letertre

Baptiste LETERTRE

✓ Certifié par ✱ youtrust